

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR

### 1.1 Identification du produit

**Nom commercial :** FONGICIDE DEFLECT™

**1.2 Usages recommandés :** Fongicides des Groupes 3 et 4 –PROTECTEUR DES SEMENCES DE BLÉ, D'ORGE ET D'AVOINE

### 1.3 Distribué par :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.  
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**1.4 Numéro d'urgence 24 h sur 24 :** 1-800-561-8273

**Autre numéro d'urgence Canutec :** 1-613-996-6666 (à frais virés)

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Domage/Irritation oculaire  
Toxicité aiguë – Par inhalation

Catégorie 2B  
Catégorie 4

H320  
H332

### 2.2 Éléments d'étiquetage



Termes d'avertissement :  
Codes de danger :

AVERTISSEMENT  
H320 – Cause l'irritation des yeux.  
H332 – Nocif par inhalation.

Conseils de prudence :  
(Prévention)

P264 – Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.  
P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence :

P305+P351+P338 – En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.  
P304+P340 – En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence :  
(Entreposage)

P402+P404 – Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Conseils de prudence :  
(Élimination)

P501 – Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

### 2.3 Autres dangers

Aucun connu

**3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**
**3.1 Substances**
**3.2 Mélanges**

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Classification	Concentration [%]
Tébuconazole	107534-96-3	Nocif par inhalation ; 4; H332	0,48 [5,0 g/L]
Métalaxyl	57837-19-1	Dommmage/Irrit. oculaire ; 2B ; H320	0,64 [6,6 g/L]
Propylène glycol	57-55-6		20,00

**4. PREMIERS SOINS**
**4.1 Descriptions des mesures de premiers soins**

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes

**En cas d'ingestion :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avalier, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :**

Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**En cas de contact avec la peau/vêtements :**

Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

**En cas d'inhalation :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

**4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Symptômes : Nocif en cas d'inhalation. Cause l'irritation des yeux.

**4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels**

 Traitement : **REMARQUES POUR LE MÉDECIN :** Il n'existe pas d'antidote spécifique.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.**

Emporter l'étiquette du produit ou le récipient et noter le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

**5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**
**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés :

 Utiliser un moyen d'extinction approprié pour combattre le feu. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, eau pulvérisée.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu :

Des gaz dangereux et d'autres substances inconnues dangereuses peuvent être produits pendant un incendie.

**5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers**

Équipement de protection particulier pour les pompiers :

Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DEFLECT™

N° FDS : 3207316-LPI

Révisions à la FDS : Nouvelle

Date de publication : 01/29/2016

Remplace : Nouvelle

### 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

#### 6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence

Précautions personnelles : Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation suffisante. Porter des vêtements de protection appropriés. Éliminer toutes les sources d'allumage.

#### 6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales : Ne pas appliquer directement sur les eaux ni là où il y a des eaux de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des rinçures et des eaux usées.

#### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Déversements majeurs : Stopper la fuite s'il est possible de le faire de façon sécuritaire. Endiguer le produit déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, bien rincer la zone touchée avec de l'eau. Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

### 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire :

Ne pas utiliser, verser, déverser ni entreposer près d'une source de chaleur ni d'une flamme nue. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence de telles directives, laver l'ÉPI avec du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres articles à laver. Jeter les vêtements ou toute autre matière absorbante ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller à la toilette. Retirer immédiatement les vêtements si le pesticide s'y infiltre. Bien se laver et mettre des vêtements propres. Retirer immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Bien se laver et mettre des vêtements propres le plus rapidement possible.

#### 7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants :

Conserver dans le contenant d'origine, dans un endroit sécuritaire et sec. Empêcher la contamination croisée avec d'autres pesticides ou engrais. Ne contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine et la nourriture pour les animaux durant l'entreposage ou l'élimination du produit.

### 8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de l'ACGIH U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Aucun listé	TWA	

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de OSHA U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Aucun listé	TWA	

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Aucun listé		



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DEFLECT™

N° FDS : 3207316-LPI

Révisions à la FDS : Nouvelle

Date de publication : 01/29/2016

Remplace : Nouvelle

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Mesures d'ingénierie :

Si on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, on peut consulter le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

#### Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection ou de lunettes pourvues d'écrans latéraux de protection est recommandé.  
Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, en laminé étanche ou en viton par exemple. Porter des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques.  
Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil respiratoire approprié approuvé par MSHA/NIOSH. Porter une protection respiratoire durant les opérations de pulvérisation ou de brumisation. Si des appareils de protection respiratoire sont utilisés, un programme devrait être mis en place pour assurer leur conformité avec les normes nationales ou provinciales. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

9.1 APPARENCE :	Suspension liquide
ODEUR :	Caractéristique faible
SEUIL OLFACTIF :	Aucune donnée disponible
COULEUR :	Rouge
pH :	6,5 – 8,5
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	- 10 °C / 14 °F
POINT D'ÉBULLITION :	Aucune donnée disponible
POINT D'ÉCLAIR :	>100 °C / >212 °F
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Aucune donnée disponible
TENSION DE VAPEUR :	Aucune donnée disponible
SOLUBILITÉ :	Dispersable
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Aucune donnée disponible
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible
VISCOSITÉ :	4 – 20 mPa-s
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	1,03 g/mL
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	1,03 kg/L / 8,59 lb/gal

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### 10.1 Réactivité

Stable

### 10.2 Stabilité chimique

Stable aux températures normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible. Ne se polymérise pas.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes, étincelles et gel.

### 10.5 Substances incompatibles

Agents oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des gaz dangereux et d'autres substances inconnues dangereuses peuvent se former en cas d'incendie.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**
**11.1 Voies d'exposition probables**

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation

**CL<sub>50</sub> (rat)** : > 2,80 mg/L (4 h)

**Toxicité orale DL<sub>50</sub> (rat)** : > 5,050 mg/kg

**Toxicité cutanée DL<sub>50</sub> (lapin)** : > 5,050 mg/kg

**Estimations de toxicité aiguë** : Aucune donnée disponible

**Irritation des yeux (lapin)** : Irritant négligeable

**Irritation cutanée (lapin)** : N'est pas un irritant

**Inhalation** : Nocif en cas d'inhalation

**Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion

**Toxicité spécifique à un organe cible** : Aucune donnée disponible

**Aspiration** : Aucune donnée disponible

**Sensibilisation cutanée (cobaye)** : N'est pas un sensibilisant

**Potentiel carcinogène** : Aucun inscrit

**Mutagenicité des cellules germinales** : Aucune donnée disponible

**Effets interactifs** : Aucun connu

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**
**12.1 Écotoxicité**

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques.

**Données écologiques**

Produits	Espèces	Résultats des tests
Tébuconazole	Daphnia magna	CE <sub>50</sub> – 31mg/L – 48 heures

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : N'est pas rapidement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : N'est pas bioaccumulable.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Tébuconazole : mobilité faible. Métalaxyl : mobilité modérée.

**12.5 Autres effets indésirables**

Évaluation : Les semences traitées qui sont exposées peuvent être dangereuses pour les oiseaux.

**13. ÉLIMINATION**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Contenants recyclables** : NE PAS réutiliser les contenants à d'autres fins. Ce contenant est recyclable et doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression, puis ajouter les rinçures dans la cuve du pulvérisateur. Rendre les contenants impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, disposer des contenants conformément aux exigences provinciales.

**Contenants à remplissages multiples** : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DEFLECT™

N° FDS : 3207316-LPI

Révisions à la FDS : Nouvelle

Date de publication : 01/29/2016

Remplace : Nouvelle

### 14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

#### 14.1 Transport terrestre

Description TMD/DOT : NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret par voie de surface É.-U. : INSECTICIDES OU FONGICIDES, RÉPULSIFS POUR INSECTES OU ANIMAUX, NSA, AUTRES QUE POISON (NMFC 102120; CLASSE : 60)

### 15. RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

NFPA				HMIS	
1	Santé	0	Moindre	1	Santé
1	Inflammabilité	1	Légère	1	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	B	ÉPI
		4	Grave		

Classement des dangers/Signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat 0 Feu Réactif 0 Relâchement soudain de la pression N  
Différé 0

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Sans objet

Proposition 65 de la Californie : Sans objet

### 16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Nouvelle.

PRÉPARÉ PAR : Service des homologations et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

N° D'HOMOLOGATION LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES : 32073

™ Deflect est une marque de commerce de Loveland Products Canada, Inc.

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.